

# Règlement du Vide-Grenier

- 1 – L'entrée du vide grenier est de 1€ (gratuit – de 12 ans)
- 2– Aucune vente d'objets et de meubles neufs n'est tolérée.
- 3 – L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
- 4 – L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol et de détérioration de matériel ou de véhicule et se réserve le droit de faire évoluer ce règlement.
- 5 – La vente de boissons et de petite restauration est strictement réservée à l'association organisatrice.
- 6 – L'installation s'effectue entre 06h00 et 07h30. La vente sera ouverte au public à partir de 08h00 et jusqu'à 18h00. Le démontage des stands et le remballage sont interdits avant la clôture de la manifestation, sauf autorisation express des organisateurs.
- 7 - L'association se réserve le droit de récupérer les emplacements non occupés après 08h00 et d'en disposer sans que l'exposant puisse prétendre au remboursement des sommes versées ni à des indemnités quelconques.
- 8 – Il est interdit d'accrocher quoi que ce soit sur les grillages, arbres, bâtiments. L'exposant engage sa responsabilité financière et juridique en cas d'accident impliquant des dégâts aux installations.
- 9 – Une liste exhaustive des exposants est établie pour faire valoir ce que de droit auprès de la Préfecture.
- 10 – Chaque exposant s'engage à tenir son stand ouvert de 06h00 à 18h00 et à quitter les lieux en ayant débarrassé et nettoyé l'espace occupé.
- 11 – Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne sera autorisé à circuler à l'intérieur du périmètre de la manifestation.
- 12 – Aucun lieu de placement précis ne pourra être demandé.
- 13 – **Le règlement par chèque ou espèce et la copie de ma pièce d'identité sont joints au bulletin d'inscription.**
- 14 – Chaque exposant présente lors de son arrivée au vide grenier, sa carte d'identité.
- 15 – Le présent bulletin est à retourner à l'organisateur au plus tard le vendredi 02 Mai 2025 à 17h00.
- 16 - Tout vendeur professionnel est interdit sur le vide grenier.
- 17 – **Aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le motif d'absence.**

Date : .....

Signature

Lu et approuvé